

# Maison Culturelle d'Espéranto de Grésillon

## Compte-rendu des Conseils d'Administration par conférence téléphonique

le 6 septembre 2016 entre 21h30 et 24h,  
le 7 septembre 2016 entre 19h15 et 21h15,  
le 29 septembre 2016 entre 20h10 et 22h10,

Présents le 6/9 : Bert Schumann, Elisabeth Barbay, Frédéric Dambreville, Isabelle Nicolas, Nathalie Kesler, René Jelenc, Xavier Godivier, 7 voix d'administrateurs sur 10.

Présents le 7/9 : Bert Schumann, Frédéric Dambreville, Nathalie Kesler, René Jelenc, Xavier Godivier, Vito Markovo pour SAT-Amikaro, 5 voix d'administrateurs sur 10.

Présents le 29/9 : Bert Schumann, Elisabeth Barbay, Frédéric Dambreville, Nathalie Kesler, René Jelenc, Xavier Godivier, Vito Markovo pour SAT-Amikaro, 7 voix d'administrateurs sur 10.

Personnes-ressources : Yves Couturier, François Lo Jacomo le 7/9

Séances : Président : Nathalie ; Secrétaire : Bert

## PARTIE ADMINISTRATIVE

Approbation de CR. Le CA approuve le CR du CA du 5 juin 2016 et du 3-13/7/2016

Prêt : L'association Champs des Grillons doit payer une facture pour la création de son site lechampdesgrillons.org de 990€, elle a reçu le solde de 347€ de l'ancienne asso, elle demande un prêt de 643€. CDG rembourse 200 € par an. La MCE accorde ce prêt à CDG.

Remboursement : La location du 29-31/08/2016 par FB pour l'association R a été annulée car le conseil général ne soutient pas l'événement et le lieu choisi. FB souhaite un geste. Réponse par courriel : « La MCE agit à titre exceptionnel et accepte de rembourser le montant de la moitié de l'acompte, soit 300 €. C'est la première fois que la MCE accepte de rembourser au vu de la situation de votre collectif, à savoir que vous n'aviez pas inclus la clause "sous réserve de subvention du conseil régional". Par ailleurs, la MCE vous donne la possibilité de conserver un avoir du solde soit 300 euros valable jusqu'à fin 2018 pour une location future éventuelle du château, sous réserve de nos disponibilités. »

Comptes : La procuration au CCP pour Nathalie et René a été donnée au guichet à Baugé fin août. Le CA accepte que la MCE investisse 17 k€ en parts sociales BPA, sachant qu'il faudrait bloquer plus de 60 k€ à titre de parts sociales. Pas de délai de revente, pas de frais d'achat, impôt sur bénéfice. Virement fait.

Achats : Décision d'acheter la centrale vapeur 'pro' en promo pour réduction de 80 €

Embauche en contrat-aidé : Le taux a baissé de 70 à 60 %. AS n'est pas éligible, alors chercher un cuisinier éligible à Pôle-Emploi. LB reste éligible jusqu'à fin septembre. Ses missions : ménage, plonge, aide-cuisine, parquet (cirage, vitrification), tonte de la pelouse, désherbage, potager. Depuis les dernières lois, le contrat-aidé associatif n'est plus possible et LB n'était éligible que pour ce contrat-aidé associatif.

## PROGRAMMATION (réalisée et prévue, MCE et CdG)

### Juin

- 12-17/6 Semaine de tourisme en espéranto. resp. Jannick avec 2 inscrits, a eu lieu.

### Juillet

- 4-11/7: Échange de savoirs francophone, resp Elisabeth, 19 inscrits. En parallèle avec 4-15/7: cours long de 10 jours avec Christian Rivière, 4 inscrits.

### Août

- 6-13/8: SOMERas, semaine d'étude, 3 (5) professeurs, resp. Jannick, 31 inscrits, 11 pays. Journée d'excursion en option.
- 21-28/8 : Infana semajno, resp. Bert, 50 inscrits, dont 20 enfants. En parallèle 26-28/8 Université d'été d'EDE, resp. Bert, 9 inscrits.

### Septembre

- 4-11/9 semaine touristique francophone, resp. Isabelle, annulée le 12/07/2016, prévu pour 2017

### Octobre

- 4/10-1/11: AŬTUNE, cours, activité, enfants, resp. Bert ; en parallèle 26-30/10 Interkant resp.

### Décembre

- Jarfino: non prévu. Geneviève Bouilloud prévoit de séjourner de nouveau en hiver à Grésillon.

### Avril

- 5-9/4 Interkant', resp. Jannick
- 14-22/4 PRINTEMPaS, enseignants Z.Korody, C.Chazarein, M.Quenut, examens KER, resp. Jannick.  
15 ou 16/4, Intégration d'un après-midi « Poésie du Monde » dans le programme du stage, resp. Isabelle

## TRAVAUX

Plafond palier 11 : Pendant (ou à cause de) la colo en juillet, 1 m<sup>2</sup> du plâtre du plafond devant la porte s'est détaché. L'entreprise de plâtrerie AC, posera du *demi placostil* sur rails sur 8 m<sup>2</sup> pour 537 € HT.

Corniche/fronton ouest : Le sinistre a été déclaré auprès de la MAIF qui ne donne pas suite. Accord de principe sur une dépense de **15 à 20 k€**, pour la réparation de la corniche du 2ème étage, du balcon du 1er étage, des trous dans le crépis du mur couvert par l'échafaudage, ensuite la couverture en zinc du chéneau sur toute la longueur du mur. En option le remplacement de toutes les ardoises au dessus de ce mur (croupe). 3 devis ont été reçus des sociétés *tailleur de pierre* (prix HT): UB pour 12.423€, CS pour 9.244€ et 11.071€, LB pour 7.741€ et 6.536€. D'autres entreprises n'ont pas répondu: CS et CC. Après discussion la CA se décide pour LB, restauration à l'identique. Le 29/9 le CA accepte le devis de HL de 3.138,82 € pour la restauration de couverture sur corniche.

----- fin CA -----